



Journée thématique d'échanges

« Naissance d'un nouveau quartier : quels paysages ? »

30 mai 2013

Écoquartier Andromède Blagnac/Beauzelle (Haute-Garonne)

COMPTE RENDU

MOTS D'INTRODUCTION

- Catherine PELLEGRY-HOLLARD (DREAL MP) et Philippe LABAUME (URCAUE MP) rappellent les finalités du Réseau Paysage Midi-Pyrénées sur la base de la plaquette de présentation récemment publiée ainsi que l'esprit de la journée thématique d'échanges. Il s'agit d'un format très participatif où l'objectif est de faire travailler sur la notion de paysage des petits groupes après une observation du terrain. Mme GAMBART et M. de LARQUIER de la SEM Oppidéa sont vivement remerciés pour leur accueil et pour avoir mis à disposition du Réseau Paysage l'espace Andromède.

- Michèle CONSTANS (ENFA), référente de la journée d'échanges précise la problématique abordée ainsi que le déroulement de la journée.

- Bertrand de LARQUIER (Directeur de l'Aménagement de la SEM Oppidéa) évoque, à partir de la maquette, l'historique de la ZAC Andromède, son contexte et ses particularités : 210 ha, 4000 logements, 70 ha d'espaces naturels, équipements publics, 200 000 m² de bureaux, 11 000 m² de commerces, tramway, ... Il fait le point sur l'état d'avancement des différents programmes et commente la forte proportion d'espaces naturels et leur organisation.



DÉROULEMENT DE LA JOURNÉE

MATINÉE SUR LE TERRAIN :

- consignes pour le terrain,
- constitution des groupes,
- parcours de terrain des groupes.

APRÈS-MIDI EN SALLE :

- ateliers de restitution des parcours,
- présentation par le rapporteur de chaque groupe,
- mise en perspective avec des exemples d'autres écoquartier (M. CONSTANS)

MATINÉE SUR LE TERRAIN

■ Consignes et organisation pratique

- Documents fournis : extrait de la carte IGN au 1/25 000^{ème}, plans et vues obliques du quartier, trame verte du Grand Toulouse,...



Andromède : les limites de la ZAC

La ZAC Andromède dans son contexte



Organisation des groupes et remise des supports

- Les questions à traiter

<p>GROUPE A</p>	<p><i>Quels éléments vous semblent faire (à terme) de l'écoquartier Andromède un quartier écologique ? un quartier ? Un modèle de paysage urbain durable ? (On ne s'intéresse pas uniquement au vert !)</i> Parcours libre puis îlot A Accompagnateur : Philippe BÉRINGUIER</p>
<p>GROUPE B</p>	<p><i>La communauté d'agglomération, ou de communes à laquelle vous appartenez envisage de réaliser un écoquartier, dans un propos de lutte contre l'étalement urbain : quelles modifications du paysage à l'échelle du SCOT en attendre ?</i> Parcours libre puis îlot B Accompagnatrice : Michèle CONSTANS</p>
<p>GROUPE C</p>	<p><i>Vous êtes consulté dans le cadre de la programmation d'une ZAC ; vous aurez à en définir les objectifs de qualité paysagère (ou bien à émettre un avis sur ces objectifs). Pour ce faire, vous allez visiter une opération présentée comme exemplaire : Andromède. Vous aurez ensuite à présenter les points forts, positifs et négatifs de cette opération à vos collègues à l'échelle de la ZAC et à l'échelle de l'îlot.</i> Parcours libre, puis îlots C Accompagnatrice : Sylvie BROSSARD-LOTTIGIER</p>
<p>GROUPE D</p>	<p><i>Vous vous interrogez sur la participation du « vert » des écoquartiers à la trame verte et bleue du Grand Toulouse. Vous parcourez le « fil vert » d'est/ouest. Quelles valeurs écologiques et paysagères lui attribuez-vous ? Quel bilan carbone ?</i> Parcours du « fil vert » d'est/ouest, puis îlots D Accompagnateurs : Catherine PELLEGRY-HOLLARD et Philippe LABAUME</p>

- Supports d'échanges avec les autres groupes : 4 à 6 photos qui illustrent votre point de vue sur le paysage urbain d'Andromède que vous commenterez ou/et reporterez sur un fond cartographique avec les points forts et les points faibles.

- **Les groupes sur le terrain**



APRES-MIDI EN SALLE (espace Andromède)

- **Travail en ateliers**



▪ Restitutions par groupe

Nota Bene : Les éléments qui suivent doivent être pris comme des illustrations de la restitution des travaux de groupe : les propos sont des ébauches qui font peut-être l'objet de mauvaise interprétation de la part du rédacteur

- GROUPE A, rapporteurs Alain HATTERLEY et Corinne KRON-RAMIREZ

Rappel de la question à traiter :

Quels éléments vous semblent faire (à terme) de l'écoquartier Andromède un quartier écologique ? Un quartier ? Un modèle de paysage urbain durable ?

Éléments de réponse apportés par le groupe :

- Le groupe est assez pessimiste sur l'évolution d'Andromède car dans un quartier, c'est l'humain qui est au centre.
- Manque une référence au village d'origine.
- Cependant sans la ZAC, le laisser faire aurait conduit probablement à un développement pavillonnaire banal.
- Parfois caractère « écologique » est du vernis : bois seulement en parement par exemple.
- Le « grand rond végétal » ne fonctionne pas.
- Andromède est un espace qui garde des potentialités, les choses ne sont pas figées.

- GROUPE B, rapporteur Philippe PIEUX

Rappel de la question à traiter :

La communauté d'agglomération ou de communes à laquelle vous appartenez envisage de réaliser un écoquartier, dans un propos de lutte contre l'étalement urbain : quelles modifications du paysage à l'échelle du SCOT en attendre ?

Éléments de réponse apportés par le groupe :

- La ZAC propose à la fois de grands espaces verts et des ilots mais ils sont plutôt fermés sur eux même et peu reliés entre eux.
- Il existe des cœurs d'ilots intéressants avec des espaces semi collectifs et une densité « aimable ».
- On retrouve la trame verte à l'échelle de l'agglomération mais peu à l'échelle de l'îlot.
- Manque dans l'aménagement l'évocation de la vie agricole antérieure.
- La lutte contre l'étalement urbain se décline à toutes les échelles.
- Si on compare la ZAC avec les zones pavillonnaires qui la jouxtent, on observe un saut qualitatif.

- GROUPE C, rapporteur Pascale CORNUAU

Rappel de la question à traiter :

Vous êtes consulté dans le cadre de la programmation d'une ZAC ; vous aurez à en définir les objectifs de qualité paysagère (ou bien à émettre un avis sur ces objectifs). Pour ce faire, vous allez visiter une opération présentée comme exemplaire : Andromède. Vous aurez ensuite à présenter les points forts, positifs et négatifs de cette opération à vos collègues à l'échelle de la ZAC et à l'échelle de l'îlot.

Éléments de réponse apportés par le groupe :

Le groupe propose une analyse des points positifs et négatifs de la ZAC autour de 4 orientations :

- analyse des potentialités du patrimoine local :
 - ferme, espaces verts, Garonne (+)
 - intégration, lieu de rassemblement (-)
- Répartition et distribution spatiales :
 - diversité, distribution, mixité, transport en commun (+)
 - commerces, ilots fermés sur eux même, trop de linéarité (-)
- Intégration et lien entre Blagnac et Beauzelle :
 - équipements publics, tramways (+)

- espace vert (-)
 - Evolutivité, à prendre en compte, bien anticiper les services, les écoles, les plantations.
- Un travail spécifique sur l'îlot D : route trop près des bâtiments, coupures importantes, stationnement saturé, manque de place publique, manque de lien vers la ville.

- Groupe D, rapporteur Michel ALIAGA

Rappel de la question à traiter :

Vous vous interrogez sur la participation du « vert » des écoquartiers à la trame verte et bleue du Grand Toulouse. Vous parcourez le « fil vert » d'est/ouest. Quelles valeurs écologiques et paysagères lui attribuez-vous ? Quel bilan carbone ?

Éléments de réponse apportés par le groupe :

- Dans le secteur de la ZAC, la TVB s'appuie sur le ruisseau des Garossos et sur l'ancienne base de loisirs de Pinot.
- Avec le projet de musée de l'aéronautique et le projet de parc des expositions, la TVB est perturbée mais la trame bleue peut être préservée.
- Il est important pour la TVB d'aller jusqu'à son tramage en cœur d'îlot mais ce n'est pas le cas.
- Le gestion des eaux de pluie est particulièrement bien traitée : fossés ouverts, noues,...
- Espace « schizophrène » par certains côtés entre l'affichage et la réalité : parc urbain permettant les parcours mais, peu de liaisons ; architecture « écologique » mais en fait, beaucoup de bardage ; espace partagé mais en fait, chacun type d'usage a sa piste.
- Tout est large (trop ?), tout est long (trop ?).
- En terme de bilan carbone, les nombreux espaces arborés peuvent constituer des compensations végétales.

▪ **Mise en perspective des travaux (Michèle CONSTANS)**

Support : voir diaporama présenté par M. CONSTANS

Le concept d'écoquartier répond à 4 enjeux principaux :

- limiter la consommation de sol,
- réduire les émissions de gaz à effet de serre,
- réduire la dépendance aux énergies non renouvelables,
- impact social positif.

M. CONSTANS illustre ces enjeux à travers différents exemples en France et en Europe :

- quartier Vauban à Fribourg (Allemagne),
- Vastra Hamnen et Augustenborg à Malmö (Suède),
- Kronsberg à Hanovre (Allemagne)
- et aussi Rennes, Nantes, Strasbourg...

Elle passe ensuite en revue les caractéristiques des paysages produits par de tels quartiers.

L'écoquartier a vocation à rendre l'habitat dense désirable, à rendre la ville aimable...

Des pistes de densification des quartiers existants sont par ailleurs évoquées avec la démarche Bimby.

▪ **Conclusion**

En conclusion, la parole est donnée aux participants sur l'évaluation de la journée :

- journée intéressante car découverte par soi-même et donc plus forte implication,
- jeu de piste qui a permis de découvrir le quartier en profondeur,
- les questions posées étaient très bien adaptées au quartier étudié,
- il a manqué un temps d'échanges en fin de réunion.

En clôture de la journée, C. PELLEGRY-HOLLARD rappelle enfin les prochains rendez-vous du réseau paysage.

30 PARTICIPANTS :

ALIAGA Michel CAUE 11 ; AUDIGIER Nelly CAUE 81 ; BERINGUIER Philippe UTM/GEODE ; BLANCH Fabienne DDT 31 ; BROSSARD-LOTTIGIER Sylvie DREAL Midi Pyrénées ; CARRE Juliette CAUE 11 ; CERVERA Dominique DDT 31 ; CHOC Bruno, habitant du quartier ; CONSTANS Michèle ENFA ; CORNUAU Pascale, DREAL Midi-Pyrénées ; GAMBART Pauline SEM Oppidéa ; GANSINAT Juliette PNR Causses du Quercy ; GERBER Marion CAUE 11 ; GINESTE Jean DDT 82 ; GUEUNOUN Delphine DDT 31 ; HAOUES-JOUVE Sinda UTM/LISST/CIEU ; HATTERLEY Alain DDT 46 ; JARDIN Isabelle, DREAL Midi-Pyrénées ; KRON-RAMIREZ Corinne DREAL Midi Pyrénées ; LABAUME Philippe, URCAUE Midi Pyrénées ; LABORIE David COPRAE ; LARQUIER (de) Bertrand SEM Oppidéa ; LASSERRE Pascale DDT 65 ; LEGOFF Aude CAUE 11 ; PELLEGRY-HOLLARD Catherine DREAL Midi Pyrénées ; PIEUX Philippe CAUE 82 ; PUEL Jean Baptiste ENFA ; ROLDÉS Jean Louis DDT 82 ; remplaçant de SADOKH Corinne, Solidarité Villes ; SALAMBEHERE Jean-Pascal DREAL Midi Pyrénées ;

EXCUSÉS :

BRUN Nathalie Toulouse Métropole ; CAPGRAS Martine DDT 12 ; LE GUILLOU Yann Toulouse Métropole...

ACCÈS À L'EXTRANET DU RÉSEAU PAYSAGE MIDI-PYRÉNÉES:

- A partir du site DREAL MP <http://www.midi-pyrenees.developpement-durable.gouv.fr/>
- Codes d'accès : nom d'utilisateur: *extra_mip* ; mot de passe: *midi123*



DREAL-URCAUE Midi-Pyrénées, avec le soutien du programme européen FEDER Midi-Pyrénées 2007/2013